

PEUGEOT 3008 PHASE 4 GT (Ref:N200505) 1.2 HYBRID

Led/Xenon - Bluetooth

0 KM



CYLINDREE 1.2 cc

CARBURANT HEV/ESSENCE

PUISSANCE 145

CO2 122 g/km

BOITE DE VITESSE e-DSC6

PORTES portes

CATEGORIE SUV 4x2

COULEUR
GRIS TITANE

KM 10km

DATE IMMAT. 08/10/2025

FABRICATION Array

STOCK En stock

PRIX : 34.877 € TTC

LISTE DES OPTIONS

Aide à la conduite avancée (conduite semi-autonome) - Système d'alarme - Avertissement d'angle mort" - Avertissement de trafic arrière - Caméra 360° - Chargeur à induction pour smartphones - Peinture métallisée - kit de réparation - Rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - Rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement -

EQUIPEMENT DE SERIE

abs - accès et démarrage mains libres - accoudoir arrière - aide au démarrage en cote - aide au maintien dans la file (lkas) - aide au stationnement arrière - aide au stationnement avant - apple carplay + androidauto - avertissement de fatigue - avertissement de survitesse - banquette arrière rabattable (1/3 - 2/3) - bluetooth - caméra 360° - caméra de recul - capteur de lumière - climatisation automatique bizona - détecteur de pluie - frein de stationnement électrique - freinage actif d'urgence - hayon électrique - intérieur simili/tissus - jantes en aluminium 19" - peugeot i-cockpit - phares à led - prise 12 v - programme de stabilité électronique (esp) - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation - régulateur de vitesse adaptatif - rétroviseurs extérieurs à réglage électrique - rétroviseurs extérieurs noirs - rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - sélecteur de mode de conduite (drive mode) - siège conducteur à réglage lombaire - sièges avant chauffants - système d'attache isofix - système de limitation de vitesse - système de navigation - toit en couleur noir - usb - vitres arrières surteintées - vitres électriques avant et arrière

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.